

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 110

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 190119

Direction en charge : Handicap et accessibilité

Objet : Handicap et accessibilité. Attribution de subventions à diverses associations stéphanoises dans le domaine du handicap. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 110

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 190119

Direction en charge : Handicap et accessibilité

Objet : Handicap et accessibilité. Attribution de subventions à diverses associations stéphanoises dans le domaine du handicap. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne s'attache à veiller aux conditions de vie des plus fragiles et a la volonté de faire en sorte que chacun puisse se déplacer, se loger et se soigner, avoir accès à des loisirs et à une vie sociale.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne, par le biais des aides accordées aux associations, souhaite aider et soutenir les personnes en situation de handicap, favoriser quelque soit le type de handicap l'insertion dans les domaines de la vie quotidienne, des loisirs, de la culture et du sport.

□ **Contenu :**

Il est proposé le versement de subventions aux associations telles que mentionnées dans les tableaux ci-après pour un montant total de 31.700,00 €

Aide au fonctionnement :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
AIMPC Loire - Association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés de la Loire	1 000 €	1 000 €
Association Accompagnement Loisirs Méli-Mélo	9 300 €	9 500 €
Association des donateurs de voix / Bibliothèque sonore de Saint-Etienne	3 000 €	3 000 €
Association Vivre la Vie	7 600 €	7 600 €
Handi Jardin 42	1 000 €	1 000 €
Voir Ensemble	600 €	600 €
TOTAL	22.500,00 €	22.700,00 €

Aide aux Projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Association des donneurs de Voix / Bibliothèque sonore de Saint-Etienne	Organisation de réunions mensuelles avec les audio-lecteurs	500 €
Cheval Bienveillant	Adaptation des séances avec les personnes en situation de handicap	1 000 €
	Stage Communication Animale	500 €
	Formation de bénévoles	500 €
	Revêtements pistes de travail	1 000 €
Equi-Libre	Organisation de stages à la découverte du poney et inclusion sociale	1 000 €
Foi et Lumière	Organisation d'un voyage à Marseille	700 €
La Voix du Coeur	Organisation d'une rencontre avec les personnes aphasiques du secteur Roannais	800 €
Trisomie 21 France	Développement du partenariat avec la faculté de médecine et les services de génétique du CHU pour organiser des formations et/ou des congrès et colloques	1 000 €
Mouvement des Aveugles et Handicapés Visuels Unis Loire et Haute-Loire (MAHVU 42 - 43)	Organisation d'une sortie à Chazelles- sur-Lyon. Journée conviviale pour la Fête de la création de l'association	1 000 €
Association Stéphanoise Handiboule	Organisation d'un tournoi de pétanque ouvert aux personnes malvoyantes et aveugles	1 000 €
TOTAL		9.000,00 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 31.700,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	31.700,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 31.700,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, Le Premier Adjoint,
	Gilles ARTIGUES